

Biens exceptionnels

Le charbonnage et la Cité de Bois-du-Luc à Houdeng Aimeries à savoir: - les carrés ou cité de Bosquet ville; - le parc du Quinconce; - les bâtiments industriels du siège Saint Emmanuel; - les bureaux reconvertis et les ateliers; - l'hospice; - l'hôpital; - l'église paroissiale Sainte Barbe; - les écoles; - la boucherie; - le kiosque à musique; - l'ancienne maison directoriale; - les maisons des n°1 à 131 de la rue Bois-du-Luc

Voir le dossier du bien classé :

Identification

Code interne : 55022-PEX-0001-04


Code DGO4 : -


Localisation

LA LOUVIERE

Ancienne(s) commune(s) : Houdeng-Aimeries

Cartographie

Cartographie globale : 

Cartographie de l'ensemble architectural : 

Décision

Date d'arrêté : 12/05/2022 (classement)

Date de publication au Moniteur belge : 20/06/2022

Date d'entrée en vigueur : 20/06/2022

Type(s) de classement

- Ensemble architectural

Document(s)



Arrêté - 3.23 Mo



Publication au Moniteur belge - 8.84 Mo

Tous les documents au format ZIP



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.